



BULLETIN D'INFORMATION ET DE LIAISON DU G.P.L.R.

Une fin d'année riche en émotion.
Que nous réserve 2017 ?

Sommaire

Le mot du président	1
La région en timbres	2
Initiation à la marcophilie	3, 4

Voici venue l'heure des bilans. Je ne vais pas m'étendre sur la quantité des émissions chaque année. La Poste doit être rentable et les philatélistes sont, j'en suis persuadé, leur meilleur client. J'en veux pour preuve la satisfaction du Directeur de Phil@poste devant le bilan financier de "Philex 2016" et les ventes au public pendant ces quelques jours.

Toutefois, il y a des signes de mécontentement qui se font jour petit à petit.

1) Nous avons l'impression qu'il y a le philatéliste de 1^{re} classe et le philatéliste de 2^{de} classe.

Le philatéliste de 1^{re} classe habite la région parisienne et il peut se procurer, que ce soit au "Carré d'encre" ou au Salon d'automne, toute les parutions de La Poste.

Le philatéliste de 2^{de} classe habite en province, et, devant l'absence dans la plupart des bureaux de proximité des "beaux timbres", choisit ou de s'abonner à La Poste pour recevoir chaque trimestre ses timbres, ou de s'abonner auprès d'un négociant moyennant une commission prélevée par ce dernier tout à fait légitime, ou enfin de rechercher une association philatélique pouvant lui procurer ces timbres à la faciale, moyennant une cotisation annuelle. Finalement, le risque est que le philatéliste décide de mettre un terme à sa collection.

2) Les tirages de certains produits sont volontairement diminués pour créer un "effet de manque", produire un engouement à se les procurer et faire de la sorte des vedettes qui, dans un avenir plus ou moins éloigné, risquent de rentrer dans l'anonymat. J'en veux pour preuve cette année le bloc "CDC" ou, il est encore trop tôt pour le dire, le bloc ave 20 timbres sur le type Sage, pour une faciale de 20 euros.

3) L'émission des timbres autocollants qui ne sont en vente qu'en feuilles entières à Phil@poste et qui sont catalogués. Je ne parle pas des bloc-souvenir ou émissions communes qui sont dans aucun abonnement.

C'est à nous d'aller chercher ces philatélistes déçus de La Poste, de leur proposer de leur fournir les produits qu'ils désirent ou, comme conseillait notre regretté Yves Tardy, leur proposer de choisir de ne pas tout collectionner.

*

Je terminerai mon propos en vous souhaitant de passer d'excellentes fêtes de fin d'année et de vous retrouver frais et dispo pour attaquer une nouvelle année. Je pense que 2017 ne sera pas, sans nous fournir quelque surprise de la part de notre fournisseur principal qu'est La Poste.

P. LACASTAIGNERATE

LA REGION EN TIMBRES

Durant le 1er trimestre 2016, notre région a été honorée par la sortie d'un timbre sur la pianiste nîmoise Marguerite LONG. Nous fêtons cette année les 70 ans du Musée Postal. Deux héraultais en sont la cheville ouvrière : Eugène VAILLÉ, 1^{er} conservateur considéré comme le père fondateur et Léon AZEMA, architecte-concepteur du Musée, qui dessinera quelques années plus tard le Palais de Chaillot.

Eugène VAILLÉ

Timbre émis le 19 Septembre 2009 - retiré le 25 Juin 2010

Emis également en timbre auto-adhésif.

Oblitération 1^{er} jour à Lodève (Hérault)

Dessin et gravure d'André Lavergne

Imprimé en taille-douce rotative en feuille de 48 timbres

3 000 000 de timbres vendus

Valeur faciale : 0,56€ - usage : affranchissement lettre simple zone I



Timbre émis pour le cinquantenaire de la mort d'Eugène Vaillé, créateur et premier conservateur du Musée de la Poste à Paris. (1946-1955)

Eugène Vaillé est né le 10 août 1875 à Bédarieux (Hérault) et mort le 30 mai 1959 à Riols (Hérault).

Il était Docteur en droit, bibliothécaire du ministère des Postes, postier de carrière et défenseur acharné d'un Musée postal de France. En 1936, le dossier du Musée postal reçoit le soutien de Georges Mandel, Ministre des Postes du Front populaire. En 1939, le choix d'un lieu se porte sur l'ancien siège de la Caisse nationale d'épargne, à l'hôtel de Praslin-Choiseul. (voir façade sur le timbre) Mais il faudra attendre la fin de la guerre et le 4 Juin 1946 pour assister à l'inauguration officielle du Musée. Il sera ensuite transféré Avenue de Vaugirard (Paris 14^{ème}) en 1973 sous le nom de Musée de la Poste. En 2009, il devient l'Adresse Musée de la Poste avec comme vitrine un magasin 21 Avenue du Maine 75015 Paris. Le musée de la Poste a fermé ses portes du 5 octobre 2013 à janvier 2018 pour des travaux destinés à permettre une meilleure accessibilité.

Palais de CHAILLOT

Timbre émis le 21 Septembre 1948 - retiré le 12 Février 1949

Timbre émis à l'occasion de la 3^{ème} AG des Nations-Unies

En parallèle il a été émis une 2^{ème} valeur de 12 Frs carmin

Dessin de A. Decaris - Gravure de J. Piel

Imprimé en taille douce rotative en feuille de 50 timbres

Tirage 3 500 000 timbres

Valeur faciale : 18 Frs - usage : affranchissement lettre pour l'étranger jusqu'au 1^{er} dec 1948



Sur ce promontoire plusieurs constructions vont se succéder : le couvent de la Visitation fondé en 1651 par Henriette d'Angleterre et détruit lors de la Révolution française. Le Palais du Trocadéro lors de l'exposition universelle de 1878 sur des plans d'inspirations mauresque et néo-byzantine. Lors de l'exposition universelle de 1937, le bâtiment est détruit et remplacé par le Palais de Chaillot, qui en garda une partie de l'ossature et la configuration de deux ailes en demi-cercles. Le Palais de Chaillot abritera l'ONU, quelques temps le siège de l'OTAN et aujourd'hui le musée de l'Homme, et celui de la Marine dans son aile Ouest, et d'autre part le Théâtre national de Chaillot, ainsi que la Cité de l'architecture et du patrimoine dans son aile Est. C'est l'architecte Léon Azéma qui va en concevoir les plans. Né à Alignan-du-Vent (Hérault) le 20 janvier 1888 et mort à Epernay le 1^{er} mars 1978. Fils de viticulteurs ruinés par le phylloxéra, il montera à Paris en 1902 et entrera à l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts. Il sera le 1^{er} grand prix de Rome en 1921. Nommé architecte de la ville de Paris et en parallèle architecte des Postes, il créera le Musée de la Poste à Paris et concrétisera ainsi le projet d'Eugène Vaillé.

INITIATION À LA MARCOPHILIE

(Suite)

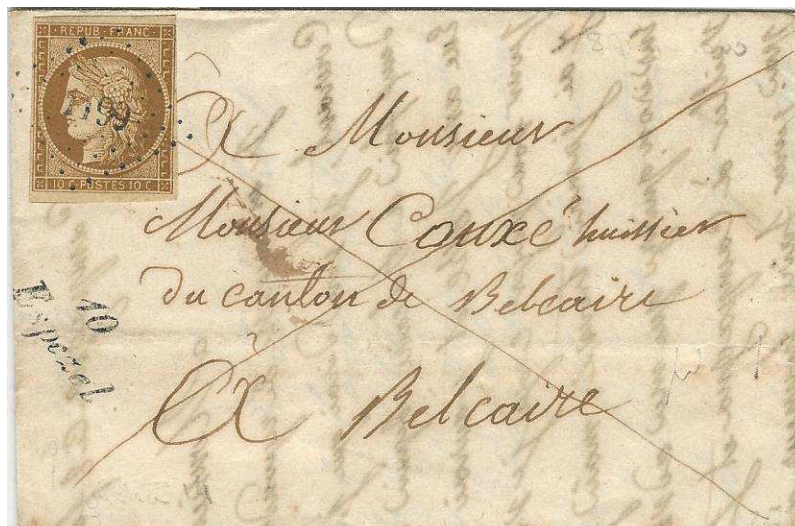
C –. La période du 1er janvier 1852 à fin 1862 (suite).

Pendant la période de l'utilisation du losange "petits chiffres", deux cas particuliers peuvent se présenter. Le premier cas est bien plus rare que le second.

1) Voici une lettre affranchie au tarif du port local, expédiée d'Espezel à destination de Belcaire. Les deux communes sont situées sur le plateau de Sault, mais dans la même circonscription postale de Quillan. Cette lettre étant datée du 8 février 1853 de la main de l'expéditeur, le tarif à 10 c. correspond bien au tarif pour une même circonscription postale.

À cette saison, le pays de Sault est couvert de neige. Si on regarde la carte ci-jointe, les deux communes d'Espezel et de Belcaire sont très proche l'une de l'autre, situées sur le même trajet du facteur, tandis que le bureau de Direction de Quillan dont dépendent ces deux bureaux est très éloigné.

Le postier n'a certainement pas reçu le timbre à date à couronne perlée réservé aux bureaux de Distribution. Il annule le timbre avec le losange "petits chiffres" n° 1199 d'Espezel et, comme le facteur va porter la lettre directement à Belcaire, il appose sa cursive comme marque de départ à côté du timbre. La lettre a été barrée à l'encre noire de deux traits en diagonale pour signifier que celle-ci est déjà affranchie.



2) Voici deux lettres postées depuis des bureaux de distribution qui ont reçu leur losange "petits chiffres", mais pas encore le timbre à date perlé à utiliser comme marque de départ. Ces lettres ont pour destination un bureau de Direction différent de celui dont dépendent ces deux bureaux. Elles ont reçu comme marque de départ la cursive de distribution et comme marque de transit le timbre à date du bureau de Direction de la circonscription de ces des bureaux, à savoir, pour ces deux lettres, celui du bureau d'Alzonne.



Lettre de Montolieu pour Gaillac du 20 septembre 1854 frappée du losange "petits chiffres" n° 2127 et de la cursive du bureau de Distribution de Montolieu et du timbre à date du bureau de Direction d'Alzonne.
Tarif à 20 c. du 1er juillet 1854 pour une lettre jusqu'à 7,5 grammes de bureau à bureau.



Lettre de Montréal de l'Aude pour Chalabre du 11 avril 1852 frappée du losange "petits chiffres" n° 2133 et de la cursive du bureau de Distribution de Montréal de l'Aude et du timbre à date du bureau de Direction d'Alzonne.
Tarif à 25 c. du 1er juillet 1850 pour une lettre jusqu'à 7,5 grammes de bureau à bureau.

(à suivre)